Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260629-2026_088_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni le 29 juin 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Grégoire LE BLOND, Maire

Étaient présents : Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Laurent PLAGNE, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Vincent VIVIER, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Hanane HAJJI, Louis COUASME Jocelyne LAURENS, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO, Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Jean-Pierre MARTINEZ, Sylvie HARDY, Christian ROBERT, Catherine GUILLOTIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD,

Procurations : Madame Martine LEBRUN à Madame Anne-Sophie ROSSIGNOL
Madame Emilie LAINE à Madame Isabelle LEBRETON
Monsieur Anthnoy PHILIPPON à Monsieur René ROUSSEL
Monsieur Gilles DREUSLIN à Monsieur Laurent REBUFFIE

Secrétaire de séance : Monsieur Yann LE GALL

N° 2026/088 **Marché d'entretien des espaces verts : avenant au Marché 2022-006 – entretien des Espaces Verts sur les secteurs Est de la Commune (Rives du Blosne), conclu avec l'entreprise ID VERDE et le lancement d'une consultation**

Madame Vanessa Moinet expose :

Concernant l'entretien des espaces verts, la commune est aujourd'hui concernée par trois marchés publics distincts pour les secteurs suivants :

- Secteurs Est de la Commune (Rives du Blosne)
- Secteurs Ouest, Loges-Logettes, Le Hil, Ecopôle Sud-Est
- Secteur St Melaine

Ces différents marchés publics arrivent à échéance. Plutôt que d'en avoir trois différents, il est proposé de relancer un marché global, en procédure formalisée, sur l'ensemble des secteurs qui ne sont pas traités en interne, hormis les espaces verts de St Melaine, qui resteraient dans un lot réservé à une entreprise adaptée ou un établissement d'aide par le travail, comme le permet le Code la Commande Publique.

Il est proposé de lancer ce marché pour une durée de 1 an, reconductible 3 fois, soit 4 ans maximum. Une CAO sera chargée d'examiner les offres reçues avant le passage de sa décision au Conseil Municipal de septembre.

Il est proposé aussi de conserver la clause sociale en augmentant le nombres d'heures dédiées à l'insertion professionnelle à 250 heures (au lieu de 140h par an).

Dans l'attente, il est proposé d'acter la prolongation, jusqu'au 30 septembre 2026, du marché 2022-006 relatif à l'entretien des espaces verts publics des secteurs Est de la Commune (Rives du Blosne), dont le titulaire est ID VERDE, par un avenant. Ce marché avait été notifié le 12/07/2022 pour une durée maximale de 4 ans.

Ce marché ayant été conclu en procédure formalisée, une délibération est nécessaire afin d'autoriser le Maire à signer l'avenant après approbation de la Commission d'Appel d'Offres.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260629-2026_088_1-DE

Pour rappel, un premier avenant avait été conclu en février 2025 pour ajouter de nouveaux aménagements créés après le début du marché. Le récapitulatif financier du marché est le suivant (en € HT sur 4 ans) :

- Montant initial - marché 2022-006 : 764 173,68 €
- Montant Avenant n°1 : 12 328,05 €
- **Montant du présent avenant n°2 : 46 318,31 € soit une augmentation de 7,67 % en cumulé**
- Nouveau montant du marché - marché 2022-006 : 822 820,04 €

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 22 juin 2026, il est demandé au Conseil Municipal de :

- **autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation du marché n°2022-006 ;
- **autoriser** Monsieur le Maire à relancer un marché dans les conditions énoncées ci-dessus

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de Séance



Yann LE GALL

Le Maire,



Grégoire LE BLOND